



Mercredi 23 avril 2025

n°827

Rédacteurs :

CAVE DE TAIN L'HERMITAGE

Nicolas RAVEL
06-25-05-43-65
service.viticole@cavedtain.com

CAVE COOPERATIVE DE ST DESIRAT

Michael SEGUIER
m.seguier@cave-saint-desirat.fr
06-43-15-30-03

CH. AGRICULTURE ARDECHE

Amandine FAURIAT
06-07-60-48-03
amandine.fauriat@ardeche.chambagri.fr

CH. AGRICULTURE DRÔME

Sébastien.LARNAUD
06-27-79-28-79
Sebastien.larnaud@drome.chambagri.fr

Avec la participation :

Asso. Syrah Recherche et Développement

Cave coopérative de Tain l'Hermitage

Synd. AOC Cornas

Synd. AOC Crozes-Hermitage

Synd. AOC St Joseph

Synd. AOC St Péray

EN BREF :

- Le stade du premier traitement pour l'oïdium se rapproche pour la majorité du vignoble. (Si pas encore atteint)
- La protection Black rot sur les parcelles sensibles doit être mise en place en préventif au stade 5- 6 feuilles.
- Mildiou : Les premiers foyers primaires sont attendus pour la semaine prochaine. (D'après le modèle MILSTOP)

Stades phénologiques	3
Donnés climatiques	3
Point sanitaire	5
A la une	8
Formation	8



Les Chambres d'Agriculture de la Drôme et de l'Ardèche sont agréées par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA".

"Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"

"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin"



OPE COS ENR 43 – 12.06.18

Stades phénologiques

Rive Gauche		Rive Droite	
Syrah		Syrah	
Peyrins	12	Limony	10
Clérieux	09	Serrières	10
Gervans		Saint Désirat (Rochevine)	11
Mercurol (Balayers)	09	Talencieux (Chauveyron)	09
Tain (Greffieux)		Ardoix (Crizinas)	10
Mercurol (Les Pends)	10	Sarras (Bonarieux)	12
Mercurol (Négociale)	12	Ozon (Les Bleds)	10
Mercurol (Châssis Sud)	12	glun	13
Pont d'Isère (Chênes Verts)	12	Saint Jean	12
Beaumont Monteux (Colombier)		Mauves	17
Beaumont Monteux (Champlong)		Chateaubourg	17
Pont d'Isère (Pautus)	12	Cornas	14
Clérieux	09	Sarras	11
Gervans		Saint Péray	12
Mercurol (Les Pends)	10	Guilherand	
Tain (Maison Blanche)		Viognier Limony	10



07 : Première feuille étalée

09 : Deux à trois feuilles étalées

12 : Cinq à six feuilles étalées

15 : les inflorescences se développent, Bouton floraux encore agglomérés

16 : Huit-Neuf feuilles étalées

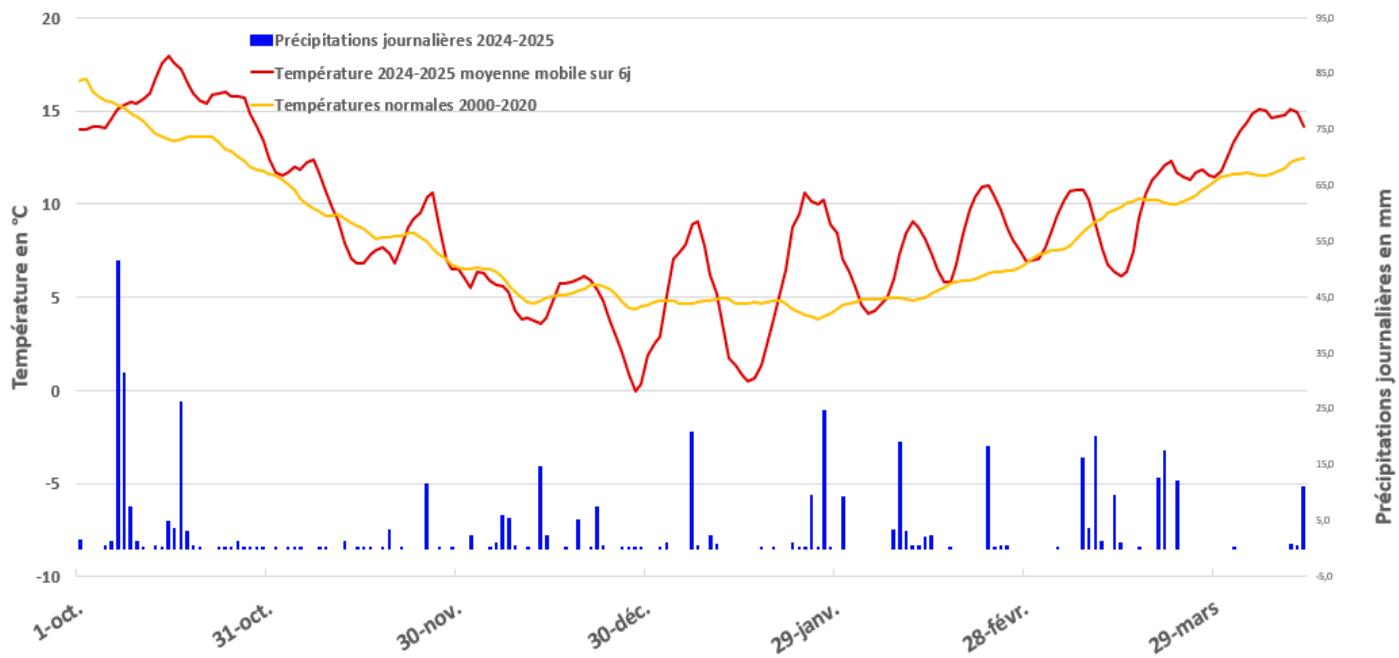
Les stades majoritaires observés sont le stade 2-3 feuilles étalées (stade 09) et le stade 8-9 feuilles étalées, (stade 16).

Données climatiques

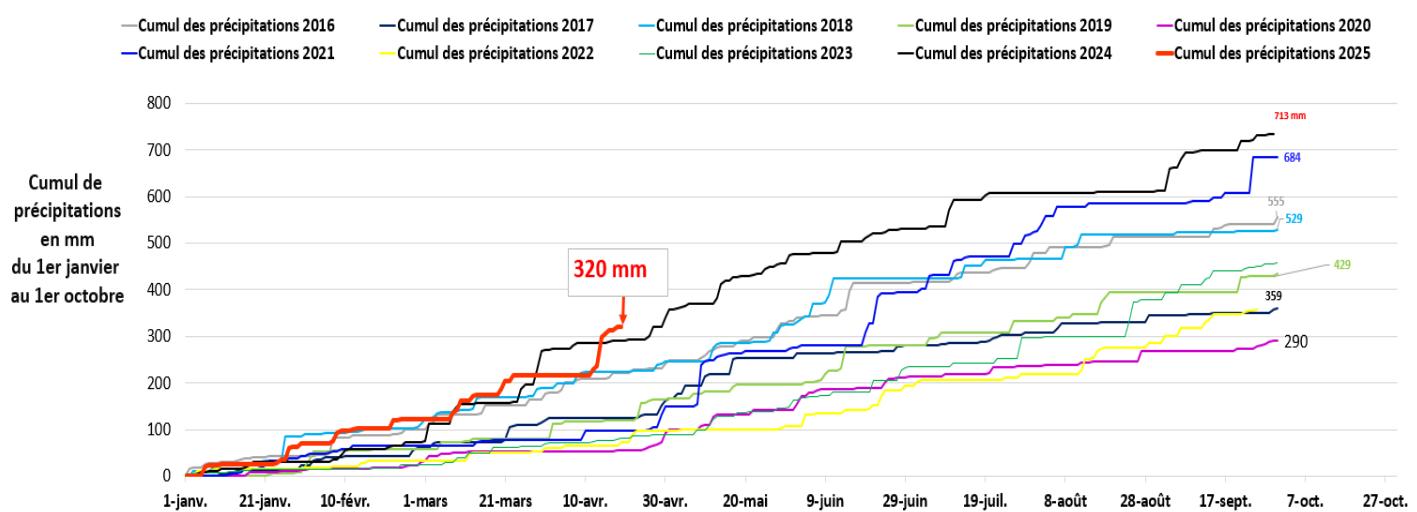
Date	ST-DESIRAT 280m			MERCUROL 153m			GERVANS 130m		
Paramètre	Pluie	T. Min	T. Max	Pluie	T. Min	T. Max	Pluie	T. Min	T. Max
Unité	mm	°C	°C	mm	°C	°C	mm	°C	°C
15/04/2025	37.2	10.7	15.5	60,0	11,3	18,8	37.1	11.3	17.7
16/04/2025	27.1	7.2	11	9,0	8,6	10,9	22.4	8.2	12.6
17/04/2025	4.8	6	9.5	7,4	8,2	9,9	8.3	6.3	9.3
18/04/2025	0.1	3.1	17.4	0	4,9	19,2	0	4.6	18.8
19/04/2025	3.5	10	20.4	7,6	9,9	22,0	5.2	10.2	21.9
20/04/2025	3.7	6.9	19.1	0,2	8,4	20,0	3.6	8.3	19.7
21/04/2025	3.2	8.2	18.3	0	11.4	20.3	1.6	9.9	20.1
22/04/2025	0	7.6	19.4	0	9	20.6	0	8.3	20.9

L'ensemble des données météo présentées ci-après sont issues de la station météorologique de Mercurol.

Zoom 26 VITI COTES DU RHONE NORD n°827 du 23 avril 2025



Comparaison des températures 2025 aux températures normales 2000-2020



Comparaison de la somme des précipitations 2025 et des 9 derniers millésimes

Comparaison de la somme des précipitations 2025 aux derniers millésimes

Le cumul de pluie au 20 avril avec 320 mm, pour l'année 2025 dépasse le cumul de 2024.

Les 100 mm (Station Mercurol) de la semaine dernière ont complètement rechargé les sols en eau (réf : sondes capacitatives du réseau stress hydrique Crozes), cet état hydrique va être favorable à la croissance printanière du vignoble.

Les températures mobiles sur 6 jours sont restées au-dessus des normales sur tout le mois d'avril malgré les trois jours de rafraîchissement de la semaine dernière.

Le vignoble a repris son développement avec certaines parcelles déjà au stade 10 feuilles étaillées cependant encore de nombreuses parcelles sont au stade 2 ou 3 feuilles étaillées et présentent régulièrement des symptômes de chlorose.

Point sanitaire

Les préconisations contenues dans ce bulletin sont effectuées sur la base des informations issues du Bulletin de Santé du Végétal Rhône-Alpes viticulture, consultable sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Viticulture-Rhone-Alpes-2024>

si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade pour la situation décrite. Cependant des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement.

Les produits indiqués sur fond vert sont des produits autorisés en agriculture biologique

OIDIUM

le stade de protection approche (si pas dépassé)

Voir Guide des Vignobles 2024/2025 p24

Rappel de la Stratégie :

- **Parcelles sensibles** : parcelles à historique, la première intervention est à prévoir autour **du stade 12 cinq à six feuilles étalées**.
- **Autres parcelles, non sensibles** : la première intervention sera à prévoir à partir **du stade 16 : huit à neuf feuilles étalées**.

Pour les parcelles sensibles le stade phénologique de début de protection est déjà atteint sur une bonne partie de ces parcelles à historique ou va rapidement concerner tous les secteurs.

Pour les parcelles non sensibles, le stade de mise en place du début de la protection concerne déjà les secteurs les plus précoces et devrait concerner une bonne partie du vignoble d'ici le début de la semaine prochaine en cas de croissance rapide.

Spécialités préconisées :

Matière active	Spécialité commerciale	Dose homologuée	Dose conseillée*	ZNT	DSR**	Polyvalence Black rot	Remarque	N fiche CEPP
Soufre mouillable	Thiovit Jet Microbille	12,5 Kg/ha	3-4 kg/ha	5 m	0 m	Oui	8 applis max/an AB	cliquez ici
	Microthiol Disperss	12,5 kg/ha	3-4 kg/ha	5 m	0 m	Oui		cliquez ici
difenoconazole	Score Bogard	0,2 L/ha	0,08 - 0,1 L/ha	5 m	10 m	Oui	2 appli max / an	
	Difcor 250 ec	0.12l/ha	0.04/0.06 l/ha	5 m	10 m	Oui	2 appli max / an	

* : dose à adapter à la végétation, voir guide

** : DSR Distance de Sécurité Riverain, voir encadré orange en fin de bulletin

Viticulture biologique :

	Stratégie identique aux cas évoqués précédemment					
Matière active	Spécialité commerciale	Dose homologuée	Dose conseillée*	ZNT	DSR**	Remarque
Soufre mouillable	Thiovit Jet Microbille	12.5 Kg/ha	3-4 kg/ha	5 m	0 m	8 appli max/an AB BCT
	Microthiol Disperss	12,5 kg/ha	3-4 kg/ha	5 m	0 m	

Modulation de doses Optidose® :

Oïdium	
Parcelle sensible	30-50% de la dose/ha homologuée

La gestion de la dose se fait en fonction de la hauteur de végétation, de la précision dans la localisation de la zone de traitement du pulvérisateur.

Mildiou

Début de protection préférable en cas de pluie en début de semaine prochaine

Voir Guide des Vignobles 2024/2025 p20

Les foyers primaires faisant suite aux pluies du 11/04 au 16/04 sont attendus pour le début de la semaine prochaine. (Réf Milstop, niveau de risque 4/5)

Modélisation Milstop :

Station	Semaine du 14 au 20 Avril		
	Date de contamination	Niveau de risque	Sortie de tâche
Merlurol	[13/04 au 16/04] + (19.04)	4	[Entre 28/04 et le 03/05]

-	pas de contamination
1	risque limite
2	risque faible
3	risque moyen
4	risque fort
5	risque très fort

Stratégie : Un début de protection est à envisager en cas de pluie annoncée en début de semaine prochaine. Il s'agit d'anticiper une pluie contaminatrice qui surviendrait sur un ou des foyers primaires fraîchement sorties sur les parcelles sensibles sans protection alors.

Matière active	Spécialité commerciale	Dose homologuée	Dose conseillée *	ZNT	DSR* *	Remarque	N fiche CEPP
Cuivre	BB RSR Disperss	3.75 kg/ha (750 g Cu métal)	1 kg/ha (200 g Cu métal)	5 m	0 m	AB 5 appli maxi/an	cliquez ici
Disodium phosphonate + Cuivre	Redeli + BB RSR dISPERSS	2,5 L/ha	2 L/ha	5 m	0 m	BCT 3 appli. maxi/an	cliquez ici
		3.95 L/ha (750 g Cu métal)	1kg/ha	5 m	0 m	AB 5 appli. maxi/an	cliquez ici
Phosphite de potassium + Cuivre	LBG + BB Rsr Disperss	4 L/ha (3 L/ha dose ferme)	2,5 L/ha	5 m	0 m	BCT 5 appli. maxi/an Cadence de renouvellement minimum 10 jours	cliquez ici
		3.95 L/ha (750 g Cu métal)	1 kg/ha (200 g Cu métal)	5 m	0 m	AB 5 appli. maxi/an	cliquez ici

 **Viticulture biologique :** stratégie identique aux cas évoqués précédemment, renouvellement après lessivage (15 mm) ou après 20 cm de pousse et avant une pluie.

Matière active	Spécialité commerciale	Dose homologuée	Dose conseillée*	ZNT	DSR **	Remarque	N fiche CEPP
Cuivre	BB Rsr Disperss	3.75 kg/ha (750 g Cu métal)	1 kg/ha (200 g Cu métal)	5 m	0 m	AB 5 appli. maxi/an	cliquez ici

- Mettre en place les mesures prophylactiques spécifiquement en réalisant l'épamprage, l'ébourgeonnage.

Black rot

Protection en préventif sur parcelle sensible

Voir Guide des Vignobles 2024/2025 p.26

Les conditions de contamination primaires de Black rot ont été atteintes.

Pour les parcelles régulièrement touchées par ce champignon, la protection spécifique doit commencer dès le stade 5-6 feuilles à l'approche d'une pluie, avec une attention particulière pour la conduite en agriculture biologique.

 **Viticulture biologique :** la lutte mixte mildiou/oïdium (cuivre + soufre mouillable) assurera une protection partielle contre cette maladie avec une efficacité de 60 à 70%.

Les captures sur les pièges d'eudémis continuent avec une intensité modérée.

Il est trop tôt pour commencer les comptages de glomérules qui donneront les niveaux d'infestation réels de cette première génération.

Aucune intervention insecticide n'est nécessaire sur le premier vol.

A la une



[Mes Parcelles Drôme](#)

Aide aux agriculteurs ayant subi une catastrophe naturelle

La Région Auvergne-Rhône-Alpes met en place une **aide forfaitaire de 10 000 €** financée exclusivement par le FEADER pour les agriculteurs ayant reçu une aide de l'indemnité de solidarité nationale (ISN) par une assurance ou une DDT à la suite d'une **catastrophe naturelle survenue après le 1er janvier 2024**. La demande d'aide est à faire sur le site de la Région :

👉 [cliquez ici](#)

FORMATION

Cultures annuelles / Cultures pérennes

[Certiphyto décideurs-renouvellement](#)

11 juin – Bourg-lès-Valence

Prochaine parution du Zoom Viti Côtes du Rhône

Le 29 avril 2025